

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE**

**COMMUNE DE
MONLET**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2021**

Date de Convocation Publique : 10/12/2021
Date d’Affichage : 10/12/2021

Nombre de Conseillers en exercices : 10
Nombre de Conseillers Présents : 08
Nombre de Conseillers Votants : 10

Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le Dix -Sept Décembre Deux Mil Vingt et Un, à Dix- huit heures trente, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSIMOND Michel, Maire.

Etaient présents : Mmes M- Michel DESSIMOND- Daniel PICOT-Frédéric DELOLME-Laurent GARNIER- Roland MEYSSONNIER- Raphaël SABY- Eric SOUBEYRE-Christine VALENTIN.

Etaient Absents : Valérie DRUART ayant donné pouvoir à Michel DESSIMOND.
Philippe RITTER ayant donné pouvoir à Michel DESSIMOND.

Raphaël SABY a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : 35/2021- MARCHE ACCORD- CADRE : FOURNITURES DE CARBURANTS.

M le Maire informe le conseil municipal que le marché accord cadre pour la fourniture de carburants à la Station communale du Garay viendra à terme en mars 2022 et il propose d’engager un nouvel Avis d’Appel Public à la concurrence. Les prestataires retenus au sein du présent accord cadre auront la charge de livrer les produits suivants : gazole et sans plomb 95. La durée de l’accord cadre sera de 4 ans et le nombre maximum d’opérateurs sera de 3.

Après délibération, le conseil municipal

- donne délégation de pouvoir à M le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l’exécution de ce marché accord cadre.

Le Maire : Michel DESSIMOND



<<Délibération certifiée exécutoire compte tenu de la transmission au contrôle de légalité le 23 /12/2021 et de l’affichage le : 23 /12/ 2021